



CAISSE D'EPARGNE

On ne lâche rien !!!

Fusion – Accord sur la durée et l'aménagement du temps de travail

Il n'est rien de si beau que la sincérité. Mais souvent ce qu'on croit n'est pas la vérité.

LE DESACCORD DES ACCORDS

La direction a mis fin aux négociations sur la durée du temps de travail portant sur :

- Durée et aménagement du temps de travail
- Organisation du temps de travail des Structures Commerciales
- Organisation de travail des directions support
- Horaires variables
- Convention forfait jours

Vos élus SUD ont participé activement aux débats et négociations en vue de les rendre acceptables.

Dès le départ, la position SUD a été :

- Défensive : ne pas sacrifier ou perdre nos acquis, rien ne pouvait le justifier et surtout pas la santé de l'entreprise et d'ailleurs cela n'a pas nui à notre compétitivité depuis.
- Offensive : améliorer l'existant en s'inspirant du meilleur de chaque caisse.

Somme toute, rien de fantaisiste ou d'extravagant dans notre position. Rappelons que sur les 20 dernières années, une bonne partie des accords a eu pour effet de détricoter nos acquis sociaux, avec l'aval de certaines OS qui se sont trompées de camp en apposant leur signature...VOUS ÊTRE UTILE disaient-ils déjà.

Lors des réunions, si la délégation patronale a paru soudée en s'exprimant d'une voix, il n'en a pas été de même coté organisations syndicales qui se sont exprimées ...désorganisées.

Le jeu de la négociation syndicale pour la direction a été de placer le curseur suffisamment bas pour contrôler la négociation et l'amener sur ses bases.

Alors bien sûr les OS premières signataires de ces accords peuvent aujourd'hui se prévaloir de la qualité de ceux-ci ; nous leur donnons raison si nous suivons l'évolution du curseur entre le début des discussions et maintenant. **Certainement pas sur le résultat final. Ne pas signer maintenant, c'était garder un pied dans l'entrebâillement de la porte pour éviter sa fermeture et espérer mieux, il n'y avait aucun caractère d'urgence.**

Ces accords améliorent sensiblement la situation de nos amis PICARDS, on ne peut que s'en féliciter. CEPIC profite enfin du dynamisme et de l'efficacité des OS pour bénéficier aussi du samedi après-midi pour le réseau et d'horaires variables plus avantageux pour les fonctions support.

Mais évidemment nous exprimons notre désaccord et notre déception quant au résultat final.

Notre regret majeur porte sur le réseau, représentant l'essentiel de nos effectifs, qui va perdre une partie de l'avantage de la ½ journée de congés RTT du samedi.

Le refus de la direction sur le pointage en agence amplifie encore davantage cette régression sociale en « officialisant » la gratuité des heures supplémentaires, et ce malgré nos revendications.

Pour SUD, il n'y a aucune gêne ou obstacle technique à instaurer le pointage en agence en signe d'équité voire même de loyauté.

Autre point contestable :

L'extension du forfait jours aux salariés non-cadres risque d'accroître mathématiquement la charge de travail et la tension sur le lieu de travail, car le

passage au forfait exclut le salarié du cadre légal de la durée maximale de travail quotidien et hebdomadaire.

Cela permettrait aussi de contourner les horaires actuelset tout cela pour une supposée liberté à faire des horaires sur mesure, il n'est pas interdit d'afficher sa naïveté face à ce type de promesse !!! La direction n'est-elle pas disposée à nous fournir les métiers concernés par cette évolution. Aurait-on la naïveté de croire que le forfait jours permettrait de travailler moins ou résoudre les problèmes d'effectifs ???

Des agences sont déjà régulièrement déficitaires sur des effectifs et des compétences, des collègues rencontrent même des difficultés pour leur congésOn pouvait rêver meilleure solution pour résoudre le problème des ressources humaines.

Nous émettons aussi des réserves empreintes d'inquiétude quant à la formulation du texte portant sur les horaires de travail des agences en le portant à 18 H 30 et ce, même si l'horaire de fermeture agence indique 18H...il sera donc possible d'aller au-delà, le problème, évidemment ne se posera pas pour les collègues au forfait (boutade)

Les Japonais ont commencé ainsi, en supprimant toute notion de temps, là-bas, on appelle ça KAROSHI (mort sur le lieu de travail).

C'est maintenant reconnu comme accident de travail. Aujourd'hui, une entreprise japonaise sur 5 contraint ses employés à effectuer plus de 80 heures supplémentaires par mois (source LACROIX) « est-ce ainsi que les hommes vivent ? »

Bon allez, arrêtons la diffusion d'idées noires et les projections catastrophiques, soyons optimistes et faisons confiance à nos dirigeants. Ils savent combien il est indispensable de recueillir l'adhésion des équipes pour gagner, d'instaurer la confiance et la fierté de travailler pour une entreprise séculaire et toujours en bonne santé.

Bref, gagner et répandre cette culture !

Les commerciaux savent bien que la relation durable avec nos clients s'appuie d'abord sur notre capacité à être juste (fair play) et sincère, ou plus communément sur une relation gagnant/gagnantet nous sommes tous clients . Enfin, ce qui doit être bon pour l'entreprise doit l'être pour ses salariés (et pas que pour ses cadres dirigeants). Alors libre à chacun d'y croire en cette nouvelle année 2017 !!

**Nous vous souhaitons une bonne année,
comptez sur nous pour défendre nos
valeurs et maintenir la flamme, car au
syndicat Sud on ne lâche rien !!**

Vos élus Sud

Isabel BARRETO	Patrick BRIDELANCE
Aurélie BRIMONT	Fabien CLEMENT
Christine DELEMME	Christine D'HONDT
Linda HSAINI	Bruno HOUDART
Dominique KIECKEN	Bernadette KONIECZYNSKI
Isabelle LEVEL	Claude MEMMA
Emmanuel POTIER	Laurence POUPART
Simon SADALLAH	Muriel STIEN

Local Syndical Sud :

53 rue de la Vinaigrerie, 59000 LILLE Tél : 03.20.24.67.80
Email : syndicat-sud-cenfe@orange.fr www.sudbpce.com